



La nouvelle école Roucaute

DANS CE NUMERO

Édito	p 2
Culture	p 3
Transport	p 4
Travaux	p 5
Sports	p 6
Festivités	p 7
Les employés municipaux	p 8-9
Jeunesse et éducation	p 10-11
Social et Santé	p 12
Citoyenneté	p 13
Libre expression	p 14
État-civil	p 15
Agenda	p 16



10^{ème} Salon des Arts

Du vendredi 15
au dimanche 17 novembre
Programme en page 3

Le site internet de la commune

www.sainthilairedebrethmas.fr

Application mobile à télécharger sur App store et Google Play





Chères Saint-Hilairoises, chers Saint-Hilairois

"Notre maison brûle et nous regardons ailleurs" disait il y a 22 ans le président Jacques Chirac en 2002 à Johannesburg en Afrique du Sud.

À Saint Hilaire votre équipe municipale ne fait pas l'autruche et nous travaillons pour affronter l'avenir sans pour autant oublier ce qui fait aujourd'hui notre Dolce Vita.

Chacun d'entre nous aura constaté que notre climat se détraque. Si nous avons subi plusieurs étés de sécheresse et canicule, cette année c'est le contraire avec un climat particulièrement pluvieux où les tempêtes, cyclones et inondations se sont succédé que ce soit chez nous, dans d'autres régions et pays.

Au-delà de toutes ces catastrophes qui se multiplient plus fréquentes et violentes, ce sont aussi nos agriculteurs et donc nos ressources alimentaires qui sont remises en cause si nous ne prenons pas conscience de l'urgence à ce que chacun d'entre nous, individuellement, ne regarde pas ailleurs pendant que notre maison brûle.

Conscients de l'indispensable adaptation au changement climatique, depuis 10 ans que nous sommes élus, nous avons déjà engagé, avec les moyens financiers dont nous disposons, plusieurs actions afin de mieux préparer notre commune et nos services publics :

- remplacement progressif des lampes au mercure de l'éclairage public par des éclairages LED.

- sobriété énergétique et préservation de la biodiversité avec l'extinction partielle la nuit.

- rénovation bioclimatique et énergétique de notre école maternelle Émile Maurin avec production photovoltaïque, aménagement de voiries facilitant l'utilisation de mode de déplacement sobre en énergie.

- centre de santé de proximité au village.

S'il est un projet qui résume, à lui seul, notre engagement pour nous adapter à l'évolution climatique il s'agit bien de l'école Josette Roucaute qui vient d'être livrée en septembre 2024. Elle fut entièrement rénovée et agrandie avec les standards constructifs les plus exigeants. Concernant la cour « Oasis »... cet équipement fut un préalable à l'obtention d'un maximum de subventions. Les exigences de transparence hydraulique paraissent compliquées à gérer avec la forte concentration d'enfants, sachez que nous mettrons tout en œuvre pour améliorer cette cour dans les prochains mois.

La rénovation de l'école a inclus une phase chantier « propre » avec un tri sélectif des déchets, une isolation extérieure biosourcée en paille de riz et laine de bois. A partir d'une réflexion de conception architecturale poussée, nous avons augmenté le confort thermique été/

hiver, en remplaçant la chaudière au gaz (russe) par une chaudière à granulés (de nos Cévennes), en supprimant tout système de climatisation énergivore par un système de rafraîchissement naturel et avec un confort acoustique employant des matériaux en chanvre. La production photovoltaïque en autoconsommation profitera à l'ensemble des bâtiments communaux, ce qui permettra des économies financières.

Des créations sont aussi venues améliorer le quotidien de l'ensemble des enfants et du personnel avec une aire sportive (prévue à l'arrière de l'école), un restaurant scolaire en self-service, une salle dédiée à l'accueil de loisirs périscolaire mais aussi un local spécifiquement affecté pour l'association des parents d'élèves.

Tout cela sur la parcelle initiale et donc avec sobriété foncière en respectant les objectifs de la loi du zéro artificialisation nette (ZAN) tout en favorisant la biodiversité et la recharge des nappes phréatiques.

C'est grâce à ces exigences et le souci de l'ensemble des paramètres d'adaptation au changement climatique que nous avons été subventionnés pour plus de 70 % sur les 3M€ qu'ont coûté la rénovation et l'agrandissement.

Je souhaite donc particulièrement remercier l'UE, l'État, la Région Occitanie, la CAF, l'Agence de l'eau, le Département du Gard et Alès Agglomération.

Mais la nécessaire adaptation au changement climatique ne s'arrête pas à cette école ou à nos réalisations passées.

C'est pour cela qu'après bien des années de lobbying intense, nous avons réussi à convaincre la Présidente du Département du Gard, Françoise Laurent Perrigot, de la nécessité de rénover sur plusieurs kilomètres l'intégralité du chemin des vigneron RD 280 jusqu'au village. Ce chantier est programmé au 1er semestre 2025 avec un aménagement spécifique pour des déplacements apaisés en vélo. De même, nous avons réussi à obtenir, auprès du président d'Alès Agglomération, Christophe Rivenq, la création d'une aire de tri sélectif de proximité sur notre commune (en cours de réalisation rte de Nîmes). Je tiens à particulièrement remercier Mme Perrigot et M. Rivenq de m'avoir entendu et de consacrer plusieurs millions d'euros sur leurs budgets respectifs.

L'urbanisme et l'aménagement durable de notre commune passent également par les procédures administratives entamées maintenant depuis 4 ans pour l'agrandissement de nos cimetières, depuis 3 ans pour la création de logements à la Jasse de Bernard dans une démarche encore plus exigeante que celle de l'école Roucaute, mais aussi par la révision du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune préalable à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) malgré un

contexte législatif plus que mouvant depuis 9 ans.

Nous avons tous à l'esprit le débat national qui fait rage au parlement concernant la dette de l'État qui n'a fait qu'enfler ces dernières décennies, pendant que les communes et les services publics en général se serrent la ceinture de plus en plus que ce soit dans nos hôpitaux, nos forces de police, nos écoles et bien d'autres services publics.

Il est donc compliqué, pour notre commune, de toujours plus contribuer au remboursement d'une dette dont nous ne sommes pas comptable et en même temps de tenter d'investir localement.

Depuis maintenant 10 ans que notre équipe municipale gère l'avenir de notre commune, nous n'avons toujours pas augmenté les taxes ni même augmenté le nombre de personnels communaux. Cela changera néanmoins en 2025 avec notre ouverture du centre de loisirs aux 3-6 ans ainsi que les mercredis.

Dans le même temps, nous avons été forcés de récupérer plusieurs compétences dont l'État s'est déchargé sur les communes (au même titre que pour les régions, départements et agglos) sans réelles compensations financières avec les suppressions des taxes professionnelles et d'habitation.

Depuis 4 ans, après une crise du Covid qui a particulièrement ralenti notre pays pendant 2 ans, une guerre en Ukraine à nos frontières avec une flambée des coûts de l'énergie et des matériaux, une inflation galopante et une hausse des taux d'intérêt, nous ne pourrions malheureusement pas réaliser, dans le temps imparti, toutes les réalisations tant attendues.

Cependant, malgré ces événements où nous sommes pris entre le marteau et l'enclume, nous avons jusqu'à présent réussi à entretenir l'existant et malgré tout à investir grâce à l'implication de tous les personnels de mairie et aussi la vigilance financière de tous les membres de votre équipe municipale.

Vous découvrirez dans ce numéro un focus sur nos agents administratifs, dont je remercie l'investissement personnel et qui participent à tous ces efforts.

Pour conclure, alors que nous entrons dans le dernier trimestre avant les fêtes, je vous invite à prendre note des dates à la fin de ce journal, de nos prochains événements de fin d'année et bien sûr les traditionnels vœux du maire le vendredi 3 janvier 2025 où je vous espère nombreux pour nous retrouver.

Bien amicalement à vous.

Votre Maire
Jean-Michel Perret

Samedi 16 et dimanche 17 novembre de 10h à 18h. Le vernissage aura lieu vendredi 15 novembre à 19h.

COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL MAURICE SAUSSINE



Le mot

du conseiller
délégué à la culture

À l'occasion des journées du patrimoine nous avons organisé une exposition de l'ensemble des tableaux que possède la commune à la salle Louis Benoit. Ces œuvres proviennent des dons de la totalité des différents peintres d'honneur de la semaine culturelle ou du salon des arts. Cela représente un patrimoine culturel assez important qui va continuer de s'enrichir au fil des années.

Nous songeons à pérenniser cette opération afin que tous les Saint Hilaireois puissent admirer ces œuvres. Celles-ci sont par ailleurs visibles toute l'année dans le hall de la mairie. N'hésitez pas à venir les admirer lors de vos démarches administratives.

J'en profite pour remercier les services techniques et administratifs de la mairie qui participent activement à toutes les manifestations que nous organisons. En attendant, je vous donne rendez-vous les 16 et 17 novembre pour le traditionnel salon des arts dont le programme est le suivant :

- exposition des peintres et sculpteurs cévenols le samedi et dimanche de 10h à 18h à la salle polyvalente.

Notre artiste d'honneur est cette année une jeune femme Hena ECHO dont je vous invite à venir découvrir l'univers.

- concert gratuit le samedi soir à 20h30 salle Louis Benoit avec Madame M. À bientôt donc en attendant 2025 où nous vous proposerons un beau programme dont nous vous reparlerons plus tard.

Culturellement votre
Pascal ATGER



Cette sculpture sous forme d'oiseau sera l'œuvre offerte par l'artiste à la commune.



Artiste autodidacte, **Hena Echo** s'exerce à proposer un travail d'Up'cycling (art de la récupération). En recherche constante de nouveaux horizons créatifs à explorer, elle laisse les matériaux guider son imaginaire dans la réinterprétation d'images populaires, mais aussi dans la création de bijoux, accessoires et objets de décoration. Sa technique de travail est purement instinctive : ni maquette, ni ébauche, l'œuvre se crée à mesure que les morceaux s'assemblent. Ce qui était objet, puis possession abandonnée perd son rôle premier au profit d'un nouveau tout. C'est à mi-chemin entre une esthétique steampunk et robotique qu'elle crée tout un univers électrisant, joyeux et métallique.

Programme du weekend

- **Exposition** des peintres et des sculpteurs cévenols avec comme invitée d'honneur **Mme Hena Echo**.

- **Concert de Madame M** : compositions et reprises de Jazz, de Soul et de chansons françaises **samedi 16 novembre à 20h30**, salle Louis Benoit. Entrée libre.



Madame M en concert.

Chemin des vigneron : c'est parti !!!



n°2015808, juillet 2015] pour rendre légale la mise en place de cet aménagement en agglomération «les conducteurs de cycles peuvent circuler sur les accotements équipés d'un revêtement routier». Ce type de voie permet de redéfinir le partage de la chaussée entre les différents usagers de la route, en privilégiant la circulation des cyclistes grâce à un marquage au sol spécifique.

La CVCB est une chaussée étroite sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe.

Les véhicules motorisés circulent sur une voie

centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur la partie revêtue de l'accotement appelée rive.

Chaque véhicule doit se déporter sur sa voie de droite, pour se repositionner ensuite sur la voie de circulation centrale. La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers empruntent donc la rive lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes.

Cet aménagement, que l'on trouve dans d'autres pays d'Europe, est parfois mis en œuvre à des fins de réduction de la vitesse des véhicules motorisés.

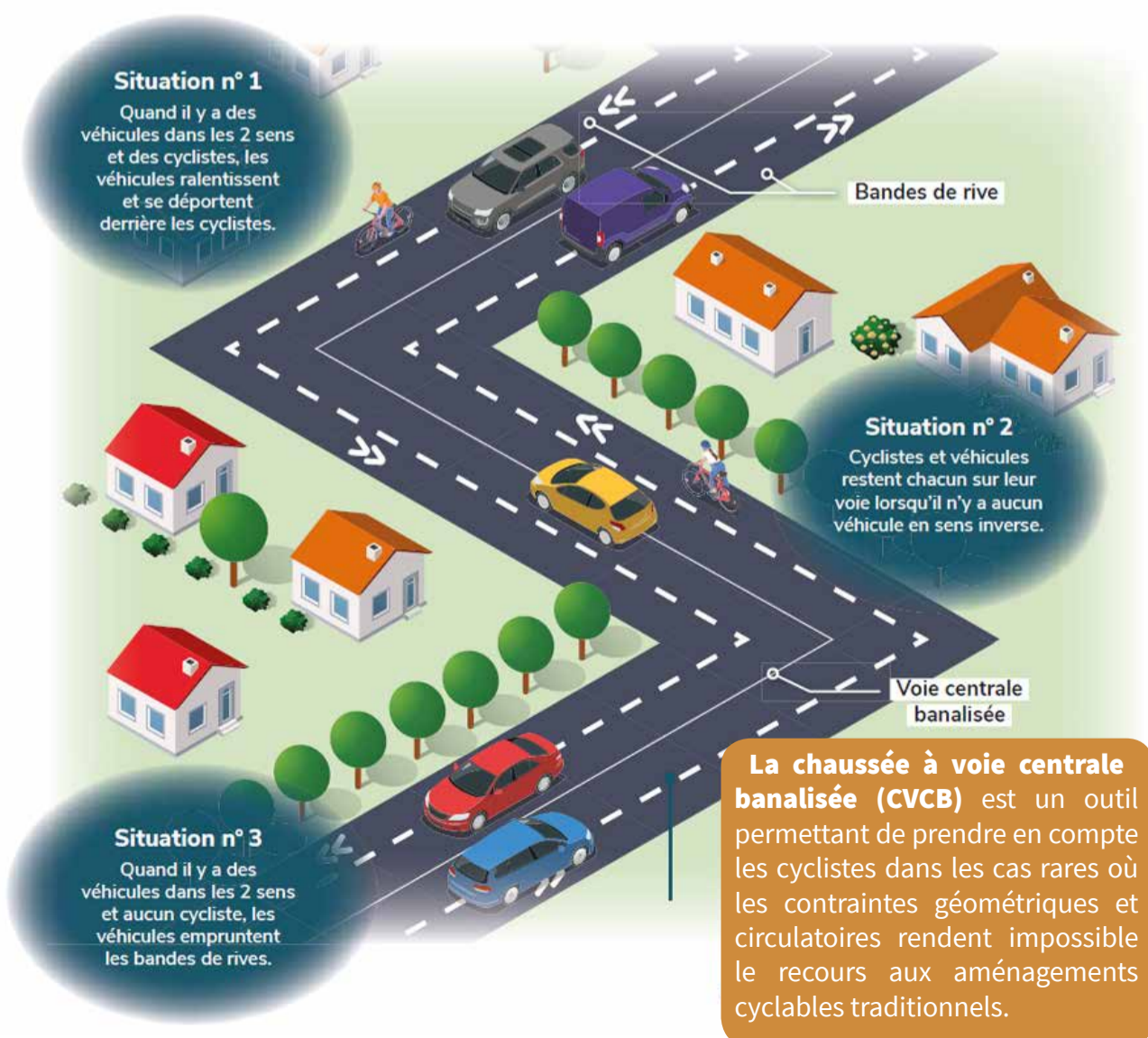
Après avoir sollicité à plusieurs reprises et ce depuis des années le Conseil Départemental du Gard, **la réfection d'une partie du CD 280 (rue des vigneron) est enfin actée.** Cet aménagement s'effectuera en deux phases :

Reprise de certains ouvrages hydrauliques avec **la réfection totale du revêtement en enrobé avec création d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB).**

Ces travaux débuteront dès cet automne pour se terminer au printemps prochain. Il s'agit avant tout de répondre à la double exigence de mise en sécurité de cet axe routier en y intégrant la dimension de la mobilité douce.

En effet l'adoption de la loi n° 20191428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités impose des « itinéraires cyclables pourvus d'aménagements » à l'occasion « des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et des voies rapides ».

La CVCB ou «CHAUSSIDOU» a été inventée en Suisse et aux Pays-Bas. Elle a ensuite été importée en France à partir de 2015, via une modification du Code de la route, et même testée dès 2009 dans la communauté urbaine de Bordeaux. Le mot "chaussidou" est la contraction de "chaussée" et de "doux". On utilise aussi le mot "chaucidou" pour « chaussée à circulation douce » L'article R. 4319 du code de la route a été modifié [Décret



Rénovation et extension de l'école Roucaute : c'est fait !

Les travaux ont été faits en **deux phases**

1. La RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

comprenant la dépose de la toiture amiantée, le renforcement de la charpente, la pose des panneaux photovoltaïques, l'isolation des murs extérieurs, l'installation d'une chaudière à granulés, l'installation de l'éclairage LED, la désinperméabilisation de la cour et une allée en schiste.

2. L'EXTENSION DES BÂTIMENTS

avec la création d'une cantine (self, cuisine, local de stockage, wc), la création d'une 6^{ème} classe, un local pour l'association des parents d'élèves, une salle, un bureau et un local de stockage pour les ALP (activités de loisirs périscolaires), un local infirmerie, des WC filles et garçons, un espace verger et un espace potager, 2 préaux, un stationnement handicapé devant l'entrée de l'école, un accès sécurisé avec une ouverture à distance, plantations de haies, végétaux et espaces verts.



- L'enlèvement des Algeco permet à la commune d'économiser des coûts de location très élevés, aux élèves de pouvoir retrouver leur école et leurs salles de classes. Le parking peut de nouveau être utilisé par les parents et les riverains. La construction d'une nouvelle salle de restauration permet à la salle des mariages de retrouver sa première fonction.



cantine



classe



Enlèvement des Algeco



couloir

Travaux

des services techniques

Ils ont effectué le déménagement des Algeco et réalisé les peintures dans le bâtiment existant, du carrelage, l'installation de vidéo-projecteurs dans 4 classes pour préparer au mieux la nouvelle rentrée scolaire.

L'écoquartier de la Diane à La Jasse de Bernard

Pour cet aménagement initié en 2021, la commune a déposé un projet «L'habitat périurbain autrement» dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) France 2030 Démonstrateurs de la ville Durable.

Le projet porté par la commune, en association avec la SPL30, a comme ambition de refondre la chaîne de conception et de production de l'habitat périurbain, en repensant l'ensemble des composants d'un lotissement. L'une des innovations majeures réside dans l'utilisation de matériaux locaux biosourcés et géosourcés, avec des ossatures en bois local (pin maritime des Cévennes), de la terre crue et des isolants en paille de riz et de blé et en balles de riz. Depuis le début de cet appel à projet nous avons structuré

le projet avec la SPL30, une équipe de conception architecturale, les acteurs de la filière bois des Cévennes, des partenaires de la formation.

Nous venons d'arriver au terme de la phase d'incubation dont l'objet était de structurer le projet et de montrer son adéquation avec les objectifs de cet appel « Démonstrateurs de la ville durable ». Aussi L'équipe municipale, la SPL30 ainsi que tous les partenaires ont été audités mi-octobre par un jury composé de membres de la Banque des Territoires, de l'ADEME, du CEREMA, et du ministère de la transition écologique. Nous sommes à présent en attente de la réponse de la banque des territoires, prévue fin novembre, pour le financement du projet.

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le service urbanisme et les élus municipaux en relation avec le bureau d'étude chargés du projet de PLU sont en train de finaliser l'élaboration du document de base le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui est incontournable dans la construction du PLU et qui présente les objectifs et les orientations générales du territoire. Le PADD devrait être finalisé fin 2024 pour une validation dans la 1^{ère} moitié de l'année 2025, après consultation de la population et des personnes publiques associées.



Nouvel éclairage au tennis

Un nouvel éclairage LED plus performant et moins consommateur vient d'être installé sur le court n°2 du club de tennis. Un nouvel équipement qui fait le bonheur des membres du club et devrait attirer de nouveaux utilisateurs.



Le mot

du conseiller
délégué aux sports,

Beaucoup de monde cette année encore pour la fête des associations et du sport avec toujours le mur d'escalade très prisé par les petits et grands.

L'inauguration du parcours RUN And SMILE avec Nicolas Maizot et Vincent Boucena a été une réussite totale avec près de 50 personnes pour cette première. Le concept original de faire de l'activité physique sans se prendre au sérieux, s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent se maintenir en bonne santé. La rentrée associative s'est parfaitement déroulée. Nous vous attendons nombreux pour cette fin d'année lors des différentes manifestations.

Sportez-vous bien.

Bernard Veirun

Fête des associations



Inauguration du parcours "RUN and SMILE"

Des animations nombreuses lors de la fête des associations avec par exemple le Saint Hilaire Multi Boxes qui proposait des démonstrations et des séances d'essai. Un mur d'escalade a aussi été mis à disposition pour la 2^{ème} année d'affilée.



Les membres du club de tennis

Des nouvelles associations s'installent sur la commune



Trail Aventures Cévennes



Nouveau club de trail sur la commune, le TRAIL AVENTURES CÉVENNES qui organisera en 2025 le **DUO NOCTURNE le vendredi 21 mars prochain**. Entraînement 2 fois par semaine et une sortie longue le weekend. Contact au 0689187624

Une antenne du club d'Anduze s'installe à Saint Hilaire.

Tous les samedis après midi de 14h à 15h30 pour les enfants de 6 à 12 ans. Déjà une dizaine de "petits" se préparent avec sérieux pour la multitude de courses enfants qui se dérouleront lors de cette fin d'année.





Le mot

du conseiller délégué
aux festivités et aux animations.

Pour sa troisième édition, le marché nocturne de Saint Hilaire de Brethmas a rencontré un vif succès. Pas moins de 120 exposants avaient pris place dans le village et les rues adjacentes. Artisans, créateurs, et autres métiers de bouche avaient élu domicile pour un soir sur la commune au son de la musique distillée par un groupe de blues. Pas moins de 2500 personnes ont arpenté ce marché. Un succès !

A noter la présence de la tournée Midi-libre qui a proposé des rencontres des jeux et des animations. Ce marché nocturne, par sa fréquentation, par sa qualité et par sa diversité, devient l'un des plus grands marchés régionaux.

Ce journal est aussi l'occasion pour nous de revenir sur les nombreux événements de l'été à Saint Hilaire. Il se passe toujours quelque chose à Saint Hilaire.

Abdrani Garouche

Marché nocturne du 27 juillet dernier



Kwanza Le 20 juillet dernier, concert celtique.



Hommage à Jean Ferrat Le 21 juin



Fête nationale
et feu
d'artifice

La pièce de théâtre "César" reportée

L'acteur majeur de la pièce de théâtre César étant souffrant, celle-ci est reportée à une date ultérieure (4 mai 2025). Pour ceux qui ont payé par chèque, il vous sera restitué. Ceux qui ont payé sur le site internet vous serez remboursés directement.

Services administratifs...

Après les services techniques en 2023, nous tenons à vous présenter les employés du service administratif, en mettant en lumière leurs missions essentielles. La taille de notre commune exige de chaque agent une grande polyvalence et une réelle capacité d'adaptation.



Valérie Chazal,
directrice générale des services

La directrice générale des Services dirige les services de la collectivité et a pour fonction d'assurer la coordination générale de ceux-ci en vue de mettre en œuvre les décisions des élus.

Je suis, par ailleurs, censée être un appui technique pour les élus.

Pour exercer ces missions, une excellente communication entre Maire et DGS doit avoir été instaurée.



Natahalie Allignol,
directrice générale adjointe

Je suis responsable des ressources humaines, de la gestion des plannings des agents et de la préparation des conseils municipaux en collaboration avec la directrice générale des services.



Ophélie Brujas,
responsable de la commande publique, patrimoine et assurance.

“Je suis en charge des achats de fournitures, de services ou de travaux pour la collectivité.

Je m'occupe également de toutes les acquisitions ou cessions foncières et gère les sinistres de la collectivité.”



Corinne Bertrand,
comptabilité.

“Je m'occupe du traitement de la section de fonctionnement, je participe à la préparation des budgets de la commune, du CCAS et du budget Agglomération.”



Émilie Le Légadec est en charge des affaires du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), régisseuse principale et apporte son soutien au service des ressources humaines.

“Je traite divers dossiers relatifs aux demandes d'aides sociales, comme l'attribution de l'aide à la cantine et la constitution des dossiers de logement social.

Je gère également plusieurs régies, assurant l'encaissement (chèques et espèces) des droits de place sur les marchés, des revenus publicitaires des journaux municipaux et des panneaux lumineux, ainsi que des concessions de cimetières.

Enfin, j'apporte mon appui au service des ressources humaines, notamment pour le calcul des heures supplémentaires et la gestion des congés.”



Séverine Discourt,
Responsable du service finances comptabilité.

“J'encadre le personnel du service finances comptabilité.

En charge des achats de fournitures, de services ou de travaux pour la collectivité.

Je m'occupe également de toutes les acquisitions ou cessions foncières et gère les sinistres de la collectivité.

Je participe à l'élaboration du Budget communal et contrôle l'exécution budgétaire. J'alerte sur les déséquilibres et ajuste les écarts au travers de décisions budgétaires (décisions modificatives, virements de crédits). De plus, j'assure le traitement de la comptabilité d'investissement et supervise la comptabilité de fonctionnement.

En parallèle, j'effectue le suivi du budget autonome du CCAS.”

L'équipe des services administratifs





Cédric Philippot,

en charge de la communication et référent informatique.

“Je m'occupe de la conception des supports de communication tels que les journaux municipaux, le guide des associations, le plan de la commune, ainsi que des affiches, flyers, programmes, invitations et livrets.

Je diffuse également les informations institutionnelles et les événements sur le site internet et les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) de la commune.

En parallèle, je veille à la maintenance informatique, à la gestion des réseaux, et effectue des réparations informatiques dans les locaux municipaux ainsi que les écoles.”



Judith Metzinger,

en charge de l'organisation des manifestations, de la gestion des salles municipales et des relations avec les associations.

“En lien direct avec les associations de la commune, je coordonne les différents événements proposés tout au long de l'année, qu'ils soient culturels, sportifs ou de divertissement.

J'ai pour missions principales la mise à disposition des salles communales, aussi bien pour les associations qui souhaitent organiser un événement ou utiliser les locaux plus régulièrement que pour les particuliers pour organiser un mariage ou baptême par exemple.”



Valérie Amblard,

régisseuse principale pour la cantine, la garderie, la gestion de la paie et l'organisation des élections.

“Je gère les encaissements pour les réservations de cantine et de garderie, et je passe commande auprès du traiteur pour plus de 300 élèves.

J'effectue la paye des 50 agents municipaux.

Enfin, j'organise et supervise la tenue des bureaux de vote lors des différentes élections afin que tout se passe au mieux dans les trois bureaux : le village, la Jasse et le Mas Bruquier.”



Patricia Peyre de Lescure,

service courrier et transmission au contrôle de légalité.

“Je prends en charge l'enregistrement du courrier reçu. J'assure la transmission numérique des arrêtés, délibérations et décisions du maire au contrôle de légalité auprès de la Préfecture. Je recense les dossiers relatifs à la sécheresse et gère les questions liées aux chats errants. Enfin, je rédige les demandes d'extraits d'actes d'état civil.”

...et police municipale



Audrey Bonny,

agent administratif et animatrice en périscolaire (cantine/ ALP/ ALSH).

“Mes matinées sont dédiées à assurer l'accueil du public en mairie, à tenir le standard téléphonique, à gérer les prises de RDV pour les encombrants.

Ensuite, je travaille en cantine avec l'équipe du périscolaire à l'école Josette Roucaute avec pour missions d'assurer le service des repas dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène, d'appliquer les consignes des projets d'accueil individualisés, d'assurer le nettoyage et la désinfection des lieux et matériels, entre autre.”



Nathalie Pratlong

officier d'état civil, accueil et standard.

“Je m'occupe de l'instruction des dossiers de mariage, ainsi que le suivi de la cérémonie.

J'enregistre les naissances, les reconnaissances anticipées, les PACS en lien avec l'INSEE et le tribunal, ainsi que les décès.

Je rédige les arrêtés de débit de boisson temporaire pour les manifestations.

Enfin, j'assure l'accueil physique et téléphonique des administrés.”



Marine Sassot et Alice Baffert (absente sur la photo) service urbanisme.

“Nous traitons les dossiers de permis de construire et de déclaration préalable de travaux, renseignons les particuliers et professionnels (architecte, géomètres, notaires,...) et nous suivons certains dossiers d'études et travaux.”



Nelly Napoléon

policière municipale.

“Outre mes fonctions classiques, j'assure la sécurité des enfants aux abords des écoles. Je veille à la sécurité sur les manifestations. Je rédige des arrêtés de circulation et de stationnement.

Je suis en lien étroit avec la gendarmerie.”

Au-delà de la polyvalence demandée à tous les agents administratifs et de leurs nombreuses compétences, le travail au quotidien nous a fait constater depuis 10 ans d'autres aptitudes tout aussi remarquables. Les agents font preuve d'une écoute et d'une entraide sans faille, d'une patience vertueuse et avec le sourire. Ils sont plus que jamais essentiels au maintien d'un service au public et pour le public que nous voulons de qualité à un moment où ces fonctionnaires sont si souvent décriés sur le plan national, pare-feu d'un service public que pourtant tout le monde s'accorde à reconnaître comme essentiel voire vital dans les territoires qui sont les nôtres. Merci à eux.

Service Éducation **Enfance Jeunesse...**



Julie Bel

responsable du service enfance, jeunesse, éducation.

“Nouvellement arrivée sur ce poste, j’accompagne la mise en œuvre et le développement de la politique éducation, enfance, jeunesse de la commune.

Je supervise et coordonne les projets et les activités en lien avec le service scolaire et périscolaire et l’accueil de loisirs extrascolaire.

Je travaille en étroite collaboration avec la directrice du service scolaire et périscolaire et la directrice de l’accueil de loisirs.”



Delphine Garouche

directrice du service périscolaire.

“Je gère le personnel ATSEM et les agents assurant la restauration, l’accueil périscolaire et l’entretien des locaux. Je m’occupe des inscriptions scolaires ainsi que du portail famille.”



Iris Seno

directrice du centre de loisirs éducatifs "ALSH Les Cocci' Malins".

“Je suis en charge du centre de loisirs éducatifs comprenant les dossiers d’inscription, les réservations, la programmation.”

Nous tenons aussi à mettre en avant l'ensemble du personnel scolaire et périscolaire qui intervient au quotidien auprès de nos tout petits. Merci à elles !

• **ÉCOLE DELEUZE**

Cécile Aigon, Clara Degraix, Gwenaëlle Durand, Rachel Tommasi

A l'entretien, Simen Sezen et Fotma Zemzen.

• **ÉCOLE ROUCAUTE**

Halima Abdelli, Audrey Bonny, Anissa Gouchère, Maryse Moreau, Émilie Teissier.

A l'entretien, Christelle Crespy et Michelle Vic.

• **ÉCOLE MAURIN**

Véronique Bonnet, Christelle Crespy, Cathy Deocal.

Les ATSEM de l'école Maurin : Noémie Baconnier, Clara Baud, Stéphanie Dumont, Émilie Halard, Nathalie Pérez, Delphine Soulier, Julie Teule.

Les vacances de la Toussaint chez les **Cocci' Malins...**

théâtre...



buffet
dinatoire...



petit train & bamboueraie...

rallye-photo...

émotions...

Le point sur la rentrée scolaire 2024

Cette année encore dans le département, les effectifs des élèves dans le premier degré continuent de baisser. Sur la commune, le nombre d'élèves est en légère baisse (4%) pour un total de 403 élèves accueillis dans nos trois écoles.

Une stabilité dans les équipes éducatives

Avec l'arrivée de deux nouvelles enseignantes, les équipes éducatives de la commune sont relativement stables. A l'école maternelle Emile Maurin, Mme Haroune arrive en moyenne section. A l'école Josette Roucaute, Mme Montel remplace M. Autier et assurera donc la direction de l'école à la suite de Mme Raux Doumax.

Nous leur souhaitons la bienvenue et remercions les enseignants qui ont quitté les écoles de la commune pour leur engagement éducatif auprès des élèves durant ces dernières années.



Une volonté et un engagement au service de l'éducation

Pour la municipalité, l'Education des enfants et l'accompagnement de la réussite de tous constituent une priorité. Cela se concrétise par les ressources et les investissements que nous consacrons à nos écoles et plus largement à nos accueils périscolaires et extrascolaires.

Le projet de rénovation et d'agrandissement de l'école Roucaute en est une belle illustration !

Achevée durant l'été, les élèves et l'équipe enseignante ont pu rejoindre des locaux rénovés réaménagés et rééquipés. La création d'une classe supplémentaire a permis d'aménager une Bibliothèque Centre documentaire. Par ailleurs, la construction d'un restaurant scolaire fonctionnant sous forme de self, de nouveaux locaux pour améliorer l'accueil des enfants durant les temps périscolaires et une cour complètement réaménagée constituent un environnement propice à la qualité des activités éducatives et au bien-être des enfants et de tout le personnel.



Une rentrée scolaire dans la continuité...

Avec l'appui du service éducation, nos 20 agents proposeront des activités et des temps éducatifs aux plus de 250 enfants qui fréquentent quotidiennement nos accueils de loisirs périscolaires et nos restaurants scolaires. Nous souhaitons poursuivre une continuité éducative dans tous les temps de vie des enfants en accord avec les orientations de l'Education nationale : renforcer les apprentissages fondamentaux, encourager les activités physiques, sportives, artistiques, culturelles, faire respecter la laïcité, prévenir et lutter contre le harcèlement, etc.

Bonne année scolaire à tous !



	Ecole Roucaute	Ecole Deleuze	Ecole Maurin (maternelle)
CP	24	25	Petite section 35
CE1	24	25	Moyenne section 48
CE2	23	24	Grande section 54
CM1	2 classes de 22	24	
CM2	26	27	
TOTAL	141	125	137

On vous donne des nouvelles

Concernant l'ALSH au cours du mois de Décembre notre demande d'ouverture du 3/6 ans pour les vacances scolaires ainsi que les mercredis pour les deux tranches d'âge sera transmise à Alès agglomération. Nous espérons avoir une réponse favorable en janvier 2025 pour une ouverture à compter des vacances d'hiver 2025.

Afin de faciliter les inscriptions pour le centre de loisirs une nouvelle commande a été programmée au cours du 1er trimestre 2025 auprès de notre prestataire portail famille. Comme cela se fait déjà pour les inscriptions ALP et cantine les parents auront la possibilité de le faire pour le centre de loisirs via leur portail famille.



INFORMATION

MAISON FISSUREE SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS
vient d'être reconnue
CATASTROPHE NATURELLE CONCERNANT LA SECHERESSE

Si votre maison fissure vous êtes concernés.

Malgré un délai de 30 jours pour faire votre déclaration à l'assurance, il est important de savoir que vous avez la possibilité de faire UNE DECLARATION TARDIVE

Même si votre commune est reconnue en catastrophe naturelle, cela ne veut pas dire que vous êtes éligible à l'indemnisation. Il est nécessaire de vous faire accompagner dans vos démarches. L'Association Nationale des Assurés Sinistrés Sécheresse a été créée à cet effet pour vous aider et mettre toutes les chances de votre côté.

A.N.A.S.S - 06 40 44 5120
secheresse.anass@gmail.com

Voyage des seniors



Comme chaque année depuis 2016, le CCAS de Saint Hilaire de Brethmas, en collaboration avec l'ANCV et la CARSAT, a organisé le séjour "Seniors en Vacances".

Cette année, 77 seniors ont pu profiter de huit jours au grand air de l'océan Atlantique à Capbreton (40), tout en découvrant les charmes du Pays Basque.

À peine rentrés, certains pensent déjà à la destination de 2025. Les inscriptions sont ouvertes.

Repas des aînés

Le repas a réuni 300 convives cette année. Marcel traiteur a préparé et servi le repas. Le groupe «Frenchy spectacle» a animé cette après-midi du 2 juin 2024.



Frenchy Spectacle en action



Sous le regard bienveillant de nos élus, nos doyens et nos doyennes de gauche à droite, M. Soustelle Pascal, Mme Brisacq Marthe, Mme Solignac Amy et M. Causse Henry.



Colis de Noël

Distribution des colis de Noël aux plus de 80 ans. Du 9 au 19 décembre par les élus.



La santé à Saint Hilaire de Brethmas



Depuis plus de six ans, notre persévérance pour offrir aux habitants des médecins généralistes se concrétise petit à petit :

Deux médecins libéraux route de Nîmes grâce au pharmacien Christophe Chainieux que nous avons soutenu et accompagné dans ses démarches.

Deux médecins salariés place Eugène Daufès au centre de santé « Ma santé, ma région ». Actuellement saturés, nous poursuivons nos efforts en étant toujours à la recherche d'autres médecins pour étoffer ce groupement.

Une sage-femme, Madame Gasa a intégré ce centre depuis plusieurs mois et nous en sommes ravis face à la pénurie de gynécologues sur le bassin Alésien. Le champ de compétence de cette professionnelle de santé va bien au-delà de la pratique des seuls accouchements : suivi de grossesse, préparation à l'accouchement, soins post-nataux mère et nourrisson, mais aussi consultations de contraception, suivi gynécologique de prévention quel que soit l'âge, etc.

De nombreux professionnels paramédicaux complètent cette offre : kinésithérapeutes, dentistes, infirmiers, podologues, orthophoniste,

psychologue clinicienne... (voir la liste en fin de journal).

A noter aussi, à la Jasse de Bernard, le centre d'addictologie du bassin Alésien avec des professionnels spécialisés pour aider toutes les personnes souhaitant une prise en charge pour traiter leur addiction (tabac, jeu, alcool, écrans, etc.).



Madame Gasa, sage-femme

Réunions de hameaux, à la rencontre des Saint-Hilairois

Trois réunions de hameaux ont eu lieu fin septembre et début octobre : le 27 septembre à la Jasse, le 3 octobre au village et le 4 octobre au Mas Bruguier. Ces réunions organisées depuis 10 ans sont un **parfait exemple de démocratie participative** et permettent aux élus d'aller à la rencontre des habitants de la commune. Les Saint Hilairois sont venus solliciter les élus sur leur préoccupation quotidienne en leur posant des questions sur différents thèmes : circulation, sécurité, poubelles, nuisances sonores, éclairage mais aussi sur les projets actuels et les manifestations

menées par la municipalité. Alors que les agressions physiques et verbales à l'encontre des élus se multiplient depuis 2020, que le nombre de démissions de maires est en train de battre un triste record sur la mandature en cours, **ces réunions organisées chaque année depuis 2014 se déroulent toujours de façon constructive dans le plus grand respect.**



Accueil des nouveaux arrivants



Comme chaque année depuis 2014, avait lieu début octobre (le samedi 5 en salle du conseil municipal) l'accueil des nouveaux arrivants qui ont décidé de venir s'installer sur la commune depuis moins de 12 mois. Ils sont **une trentaine à avoir répondu à l'invitation** des élus majoritaires qui se sont présentés à tour de rôle à travers leurs différentes délégations. **M. le maire Jean-Michel Perret a rappelé les missions accomplies, les projets en cours ainsi que les risques** liés à notre domiciliation dans une commune du Gard avec les différentes consignes à respecter. Une pochette de bienvenue a pu être remise à chaque néo saint-hilairois. Ces derniers ont pu échanger avec les élus autour d'un verre.

Rappel Plan Communal de Sauvegarde

Notre région est confrontée chaque année aux épisodes cévenol et méditerranéen qui peuvent causer des dégâts matériels et humains importants.

La commune de Saint Hilaire de Brethmas met régulièrement en œuvre son Plan Communal de Sauvegarde sous l'autorité de la Préfecture. Cette procédure est actualisée chaque année afin d'être la plus efficace et pour garantir la sécurité de tous.

Au-delà du risque inondation, cette procédure peut être mobilisée pour toute situation mettant en danger les populations et les équipements par rapport à des événements climatiques ou chimiques.

Il est donc rappelé aux Saint Hilairois qu'il est essentiel de :

- **communiquer** à l'accueil de la Mairie vos **coordonnées téléphoniques** (fixe et portable) pour être alerté rapidement dans une situation risquée.
- **respecter la fermeture des 12 barrières de sécurité** lors d'un risque inondation élevé et ce même si le cours d'eau ne déborde pas encore. Leur fermeture anticipée fait suite à des informations préfectorales.
- vous procurer le **livret des risques majeurs** en scannant ce QR code ou au format papier en Mairie. Ce document synthétise les consignes de sécurité à appliquer en fonction du risque.



Incivilités et Vidéoprotection

La commune est dotée de **16 caméras de vidéoprotection** jouant un rôle dissuasif et permettant de faciliter les enquêtes de gendarmerie.

La lutte contre les incivilités et des atteintes aux biens est une préoccupation de la municipalité. Pour ce faire, la commune va renforcer son équipement avec du **matériel doté de fonctionnalités plus poussées** renforçant la sécurité telles que la lecture de plaques d'immatriculation qui permettra de soutenir les services de gendarmerie dans leurs recherches.

L'investissement important implique de solliciter des soutiens financiers auprès d'institutions telles que la Région, l'État et l'Europe dans le cadre d'appels à projets spécifiques.

Le déploiement de nouveaux équipements de vidéoprotection permettra, en particulier, de **lutter contre les dépôts sauvages** (voir photo) qui se développent malgré la possibilité pour les habitants de la commune



d'utiliser les services des différentes déchèteries de l'agglomération, au nombre de 10. Pour renforcer cette lutte, le conseil municipal en date du 15 octobre a voté à l'unanimité l'instauration d'une amende d'un montant de 500€ aux auteurs de dépôts sauvages.

LISTE INITIATIVES

Retour vers le futur.

Pour faire écho à l'actualité de Monsieur Aznavour, « je vous parle d'un temps que les moins de 120 ans ne peuvent pas connaître. Le Saint Hilaire de ce temps-là, nous ne le connaissons pas... ».

Afin de peaufiner le travail sur les sentiers sportif, géologique et historique entamé avec quelques élus et les membres du conseil des sages nous voilà partis aux archives municipales dans l'espoir de glaner quelques informations. De la poussière, des feuillets déchirés, beaucoup de temps passé pour un bilan qui ressemble aux sorties de cèpes de cet automne, mitigé.

Néanmoins, un document sur le recensement municipal de 1872 peut nous intéresser et nous faire réfléchir. Cette année-là, le recensement communal fait état de 959h dont 494 hommes pour 465 femmes. Premier fait étonnant, les hommes sont plus nombreux car l'espérance de vie est encore faible et donc pas encore déterminante pour expliquer qu'aujourd'hui les femmes sont plus nombreuses et vivent plus longtemps. Par ailleurs, on ne trouve que 11 personnes de plus de 75 ans (dont 8 hommes !) soit 1% de la population contre 13% aujourd'hui pour la même catégorie d'âge. Une population saint-hilaïroise plus jeune il y a un siècle et demi confirmée par le bon démographique de l'année 1871 avec 32 naissances (contre 9 cinq ans plus tôt).

L'école ou les écoles.

On a tendance à oublier ou banaliser que si l'école est devenue gratuite laïque et obligatoire dix ans plus tard lors des lois Ferry de 1881-82, cela signifie qu'elle était tout le contraire jusqu'alors. Et cela ne relève pas de la lapalissade que de rappeler que :

-l'école était payante, on demande ainsi une contribution aux parents à l'inscription du ou des enfants. Les sommes sont différentes et fonction des revenus déclarés des parents (pour ainsi dire du père).

-l'école n'était pas obligatoire. Le recensement de 1872 se charge aussi de comptabiliser ceux qui savent juste lire, lire et écrire ou aucun des deux. Ainsi 40% de la population de 1872 est analphabète, preuve que tous les enfants ne vont pas à l'école. Un analphabétisme bien plus présent chez les femmes ce qui souligne les ravages de l'inégalité de scolarisation à cette époque.

-l'école était confessionnelle avec trois établissements scolaires en 1872 ; une école garçon et une école fille pour les protestants, une école mixte pour les catholiques. En fonction de la religion des parents (demandée lors du recensement) on inscrit les enfants (ou pas) dans les écoles confessionnelles respectives. Le recensement fait état, cette année-là, de 565 protestants et de 394 catholiques. A noter que l'on retombe sur les 959h et que si la liberté religieuse est réelle, tous les habitants ont officiellement une religion et sont tous chrétiens.

A l'heure où beaucoup s'interrogent sur la laïcité souvent perçue à tort comme une négation de la religion, une interdiction de pratique religieuse, elle prend au contraire ici tout son sens. Le fait de pouvoir pratiquer librement sa religion ou de ne pas en avoir sans pour autant en faire état dans la sphère publique fut une avancée en comparaison d'une époque où nos idées et pratiques confessionnelles étaient publiques, où nous étions catalogués par famille et à vie. La loi de 1905 a donc été une loi de liberté religieuse, il serait rétrograde de revenir dessus.

Les élections :

La commune disposant de moins de 1 000h en 1872 on ne vote pas aux élections municipales par liste entière. Chaque électeur (masculin de plus de 21 ans) vote (ou pas) pour chacun des candidats qui se présentent. Ceux-ci devaient déclarer plusieurs informations personnelles les concernant. Ainsi, le maire de 1878 (pas de données pour 1872) Alfred Buluguet déclare être marié avec un enfant, de confession protestante avec une fortune personnelle de 400 francs. Il obtient 183 voix soit 6 de moins que ceux arrivés en tête mais élus avec lui (le maire étant désigné par la suite, comme aujourd'hui, lors du premier conseil municipal).

De ce fait, les noms barrés (coups de crayon) devaient faire hésiter les plus téméraires à se présenter. Les moins barrés, sans doute les moins exposés, les moins investis, sont affublés, dès lors, d'une légitimité qui n'avait d'égal que leur discrétion.

S'il fallait du courage pour jouir de ce droit d'éligibilité et affronter ce regard intrusif dans la vie privée, aujourd'hui c'est l'inverse. Sans vergogne un candidat, pourtant plus que novice en politique, vient de se déclarer pour 2026 à Saint Hilaire alors qu'il a été condamné par le Conseil constitutionnel (rien que ça) inéligible jusque fin mars 2026 en raison de l'irrégularité de sa candidature aux législatives de 2022. A méditer...

Liste Initiatives pour Saint Hilaire, majorité municipale.

LISTE AGIR ENSEMBLE

Perret : un champion de la communication ?

Nous reconnaissons à notre maire une certaine maîtrise des réseaux sociaux pour nous informer de ses voyages d'études ou de VRP de la commune. Cependant, d'autres édiles locaux de toutes tendances, arrivent eux aussi à obtenir des subventions sans trop grever les finances de la commune avec d'innombrables déplacements. On aurait préféré voir notre maire à la Féria d'Alès venir soutenir une association St Hilaïroise plutôt qu'en photo à la féria de Nîmes à la bodega du conseil départemental... ou sur le terrain à la rencontre de ses administrés pour discuter des problèmes quotidiens.

Il nous répondra que 3 réunions de hameaux ont été organisées ce dernier mois. Nous y étions mais elles ont peu mobilisé les St Hilaïrois. On pourrait traduire ces absences par un satisfecit de la part de la population (les futures élections apporteront certainement une réponse) ou bien un défaut de communication de la part de la majorité.

Dans tous les cas, les problèmes de terrain sont toujours les mêmes : sécurisation des routes, des accès, travaux engagés ou à venir, ordures ménagères, voirie... Par contre, la réunion des associations a mobilisé le tissu bénévole de la commune et a mis en relief le manque d'équipements, de salles, la gestion des plannings et les difficultés à monter les dossiers administratifs réclamés par la municipalité pour des personnes non initiées.

Perret : un champion de la dissimulation ?

Depuis le début du mandat, nous avons voté contre les projets de l'écoquartier de la Jasse, trop coûteux, et avons proposé d'autres choix pour la rénovation de l'école Josette Roucaute. Si l'école est enfin terminée, force est de constater que le budget consenti est colossal et endette fortement la commune pour de nombreuses années. Si une cantine de 50 places, des bureaux et une salle pour le périscolaire sont neufs, les salles de classes, les huisseries et le mobilier sont restés en l'état.

Quant à l'écoquartier nous restons définitivement contre au regard du coût et des avantages espérés pour les St Hilaïrois. Ces décisions gèlent ainsi d'autres projets dont la commune a tant besoin. De gros chantiers sont à venir mais ne nous y trompons pas : ils seront l'œuvre d'Alès Agglomération pour la déchetterie, ancienne route de Nîmes et du département pour l'aménagement de la rue des vigneronnes.

Enfin, comment ne pas informer la population de la non-tenue de commissions municipales (toujours rien sur les écoles !) ou de réunions tenues en "petit comité" sans représentant de l'opposition ? A-t-on des choses à cacher ? La décision de censurer en refusant de diffuser l'annonce sur les panneaux de lumineux de notre soirée, pourtant festive, fait-elle partie d'un stratagème de dissimulation de l'opposition ? Tout comme notre invisibilité sur le site internet de la commune et dans le bulletin municipal ? Tout comme l'absence d'information et d'invitation à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants ? Sommes-nous illégitimes malgré les 45% de votants lors de la dernière élection ? Quel déni de démocratie !

Nous avons une autre vision de la politique, de la citoyenneté et nos propositions restent proches de vous : agir pour le quotidien avec une équipe ambicieuse et engagée.

Sylvie GALTIER,
Patrick GUY,
Christine LOPEZ-THOMAS,
Samuel ESPERANDIEU,
Maryse BAUDRY-BOURGUET,
Olivier LELONG,

Elus d'opposition du groupe Agir ensemble pour St Hilaire de Brethmas

ASSOCIATIONS - COMITÉS DES FÊTES - ENTREPRISES - PARTICULIERS...

Vente textiles
Broderie - Flocage
Ecussons
Bâches - Adhésifs
Objets pub.

DES MILLIERS DE RÉFÉRENCES À PERSONNALISER

PRIX ATTRACTIFS

DÉLAIS RAPIDES

Pas de minimum de commande.
Tarifs dégressifs et maintenus tout au long de l'année,
quelque soit le nombre de pièces à recommander.
Choix des textiles, logos, emplacements, techniques de marquage... nous vous accompagnons.

www.alesbroderie.com
04 66 60 63 44
alesbroderie@gmail.com

ARNAL
végétal urbain

Entretien de l'arbre
Plantation
Entretien espaces verts
Irrigation
Génie végétal

Pose de mobilier urbain
Location de nacelle avec chauffeur
Fourniture et pose de portails/clôtures

professionnels ou particuliers

féli

1046 route de Nîmes
30560 St-Hilaire de Brethmas
T. 04 66 55 79 73
email : felisarl@aol.com
www.piscine-feli.com

Matériel de piscine
ETUDE-CONCEPTION-DISTRIBUTION-DEPANNAGE

GROUPE BRAJA
LAUPIE TP

SPÉCIALISTE DES MÉTIERS DE LA ROUTE
DEPUIS PLUS DE 50 ANS

951 route de Bessèges - Clairac
30410 MEYRANNES
☎ 04.66.24.05.35 - 📧 contact@laupie.fr

BONNEFOI
Les plombiers chauffagistes de demain

Plomberie - Chauffage - Climatisation - Énergie renouvelable
Maintenance et dépannage

Imp. des Petits Ducs - Pist OASIS 4 - 30100 ALÈS

SRC
Société Régionale de Canalisation

Travaux Publics
Adduction d'eau
Assainissement
Eaux Pluviales
Irrigation
Terrassement
Voies
Exploitation de roches calcaires
Tri et traitement déchets inertes
Travaux de traitement de l'amiante

Site : www.src-leygue.fr
Tél. 04 66 61 77 93
Mail : src@src-leygue.fr • Carrière de la Ferrière - 30140 THORAS



naissances

Inaya TALLON, née le 8 mai
Lenny CARION, né le 12 mai
Maëly LABROT TAITON, née le 19 mai
Amélia BELHADI, née le 27 mai
Chloé QUETIER, née le 2 juin
Leïla FOLI, née le 11 juin
Célyane CHAVE, née le 14 juin
Lynn ABOU KHOUDIT, né le 15 juin
Elliott DAUTRY ALISENDRE, né le 1er juillet
Amir BOUSALHAM, né le 8 juillet
Milan CLARET, né le 10 juillet
Dani GINOUX, né le 15 juillet
Paco GINOUX, né le 15 juillet
Ilhan SANTIAGO SENER, né le 8 août
Izak de COCQUARD, né le 22 août
Kayna BEN HAÏDA, née le 23 août
Livio GAILHARD, né le 30 août
Eva CASTILLO PIERI, née le 24 septembre

Nous présentons nos meilleurs vœux aux parents et longue vie aux bébés !

mariages

Sébastien BRES et Elodie MORICE, le 18 mai
Laurent BASTIDE et Marie DUPONT, le 18 mai
Benoît CONGE et Svetlana BARANOVA, le 18 mai
Tony CASTILLO et Salomé PUECH, le 22 juin
Dorian VIGNES et Chloé ROGRIGUEZ, le 29 juin
Rémi OFFROY et Florence SALLES, le 29 juin
Aurélien ROY et Virginie CROZE, le 10 août
Éric VINCENT et Joanna SANTI, le 24 août
Nicolas PIGEAUD et Juliette BENEDETTI, le 7 septembre
Steve ALOIS et Marie DEUSCHT, le 14 septembre

Sincères félicitations aux nouveaux époux.

décès

MarieThérèse DEVISE veuve BOURGET, décédée le 9 mai
Teresa RUIZ veuve VILCHES, décédée le 13 mai
Madeleine WINTERSTEIN veuve CHANTERAULT, décédée le 27 mai
Jean-Pierre AVEROUIN, décédé le 29 mai
Monique ALLEGRE veuve PIERRE, décédée le 1er juin
Mohamed BEKHABEZ, décédé le 2 juin Daniel MEYNIER, décédé le 4 juin
Eliane DELORD, décédée le 6 juin
Simone FARENQ veuve TRISTANT, décédée le 13 juin
Yvette VIELZEUF veuve ROUX, décédée le 15 juin
Concetta MOSCA veuve MIRISOLA, décédée le 25 juin
Yves HERBET, décédé le 28 juin
Elian BARTHELEMY, décédé le 1er juillet Monique SALAH BEN MAHMOUD, décédée le 10 juillet
Françoise FONTAINE épouse DENOUEITE, décédée le 12 juillet
Marthe MERLIN veuve DECLE, décédée le 17 juillet
Joseph SPEZIALE, décédé le 3 août
Hélène HORTER veuve MILKOWSKI, décédée le 11 août
Jean BERRATO, décédé le 15 août
Jean VIDAL, décédé le 18 août
Jean BERNALEAU, décédé le 23 août
Jean MARC, décédé le 25 septembre
MarieClaire ANTONIN veuve CHAUZAL, décédée le 29 septembre
Françoise JOUY, décédée le 30 septembre

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil.

4750 habitants - 1390 hectares

Préfet : Jérôme BONET

Sous-Préfet : Émile SOUMBO

Mairie de St Hilaire de Brethmas

Tel. : 04.66.61.33.59 / Fax : 04 66 61 02 05

E-mail : mairie@shb30.com

Site web : www.sainthilairedebrethmas.fr

Bureaux ouverts tous les jours de :
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi après midi fermé au public

Directrice générale : Valérie CHAZAL

Liste des élus avec délégation :

Jean-Michel PERRET

Maire Conseiller communautaire

Rémy OFFREDI

1^{er} adjoint délégué aux Finances et développement économique

Evelyne RICHARD

2^{ème} adjointe déléguée au CCAS, aux anciens combattants et aux seniors et conseillère communautaire

Sébastien ROUMIGUIÉ

3^{ème} adjoint délégué à la Communication

Catherine LAYRE BRUSSET

4^{ème} adjointe déléguée à la Participation citoyenne

Laurent CLERC

5^{ème} adjoint délégué à l'Urbanisme

Nelly DEMOULIN

6^{ème} adjointe déléguée à la Sécurité, salubrité, hygiène et prévention des risques

Olivier MAURAS

7^{ème} adjoint délégué au Transport multimodal

Orlane CHABASSUT

8^{ème} adjointe déléguée à la Jeunesse

Médecins

Dr LAMIDIEU, Dr LECA, Dr NOGREL et Dr PIAT : Centre de Santé du village :
04 48 61 00 00

Dr GUL, Dr VALGALIER :

Centre de Santé de la route de Nîmes :
04 66 52 95 21

Dr CROS-DELPON : 04 66 78 89 58

Sage femme

Mme GASA

Centre de santé du village :
04 48 61 00 00

Orthophoniste

Isabelle LEBLOND : 04 66 30 95 41

Sophie MALICOT : 06 89 18 09 72

Podologue :

Thomas CARMONA : 07 61 25 43 27

Psychanalyste

Françoise GHIENNE : 07 87 59 86 27

Psychologue clinicienne

Danielle HUYNH : 06 40 60 52 03

Infirmiers - infirmières

Laurence AGNIEL-BATAILLE : 06 03 02 05 74

Myriam ANTEZAK : 06 71 60 94 38

Leïla BOUROUANE : 04 66 61 05 85

Christine CHEYREZY : 04 66 86 34 31

Boris GRASSET : 06 15 77 63 42

Marie-Christine HALLE : 06 78 58 52 70

Melissa HASSINI BENRABIA : 06 03 23 33 40

Karine LAURET : 06 79 94 72 91

Virginie MOISE : 06 59 58 31 44

Charlène MOURRE : 07 87 69 35 26

Annie PUECH : 06 83 52 02 34

Lucie VARRAUD : 06 29 56 29 26

Pharmacies

CHAINIEUX : 04 66 61 05 81

LE COSTOEC : 04 66 30 13 08

Masseurs - Kinésithérapeutes

Lucas JEANNOT : 04 66 78 60 79

Philippe SIDAOUI : 04 66 56 62 50

Dentistes

Marion DOMERGUE, Agathe ROBERT,

Jean-Louis ROBERT 04 66 86 90 05

dentistes.lajasse@gmail.com

Vétérinaires

Olivier JOUANEN & Fabienne TENDEL :

04 66 56 83 83

Ambulance-taxi

SAINT HILAIRE AMBULANCES : 04 66 56 74 77

TAXI UZES : 06 82 65 22 73

Pompes funèbres

SAINT HILAIRE AMBULANCES : 04 66 56 74 77

Divers

La Poste : 04 66 25 50 73

Maison de retraite

«Les jardins de St Hilaire : 04 66 60 68 60

Halte-garderie

«La clé des Champs» : 04 66 24 48 01

Liste des assistantes maternelles agréées sur

www.sainthilairedebrethmas.fr

Permanences de l'assistante sociale :

en mairie le jeudi de 14 à 15h, (sauf le 4e jeudi du mois) Contact permanent au 04 66 86 16 52

Alès Agglomération : 04 66 78 89 00

Objets encombrants :

04 66 61 33 59 (Numéro d'inscription).

Ramassage **GRATUIT** sur demande

Gendarmerie : 04 66 83 50 37

L'écho de Saint Hilaire

Rédacteur en chef : Sébastien ROUMIGUIÉ

Directeur de publication : Jean-Michel PERRET

Rédaction et conception :

la commission communication,

le chargé de communication

Cédric Philippot et Vriens Design

Photo : Service communication

Régie publicitaire et impression :

Régie municipale et JF impression



AGENDA

NOVEMBRE

LES LOTOS



- ▶ **Dimanche 8 décembre à 15h**
* **Loto de la société de chasse**
COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE
- ▶ **Samedi 14 décembre à 20h30**
* **Loto de l'omnisports Football**
COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE
- ▶ **Dimanche 19 janvier à 15h**
* **Loto de l'APE**
Ecole René Deleuze
COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE
- ▶ **Dimanche 26 janvier à 14h30**
* **Loto du lions club**
COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE
- ▶ **Dimanche 9 février à 15h**
* **Loto de l'APE**
Ecole Josette Roucaute
COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE
- ▶ **Dimanche 16 février à 14h30**
* **Loto de l'association Orlita**
COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

- ▶ **Du samedi 16**
au dimanche 17 novembre
* **10^{ème} Salon des arts**



Programme complet page 3
COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

- ▶ **Dimanche 24 novembre de 8h à 16h**
* **Bourse aux jouets**



de l'APE de l'école Josette Roucaute
1,20 m à 7 € / 2,00 m à 10 € Tables fournies
T. 06 74 50 93 44
COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

- ▶ **Du 30 novembre au 1^{er} décembre**
* **Téléthon - Marché de Noël**



SALLE POLYVALENTE M. SAUSSINE

DECEMBRE

- ▶ **Jeudi 19 décembre à 14h30**
* **Noël des seniors**



Spectacle offert par le CCAS
SALLE LOUIS BENOIT

- ▶ **Samedi 21 décembre de 13h30 à 18h**
* **Noël des enfants**



COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

- ▶ **Vendredi 27 décembre**
* **Marche aux flambeaux**



La ville de St Hilaire de Brethmas vous propose une déambulation enflammée à travers le village. Vin chaud offert place Eugène Daufès à l'issue du parcours. Déambulation en musique
RENDEZ-VOUS À 19H30
AU PARKING DE LA SALLE LOUIS BENOIT

- ▶ **Samedi 28 décembre à 20h**
* **Concert gospel**

Entrée libre
EGLISE DE SAINT HILAIRE DE BRETHMAS,
PLACE EUGÈNE DAUFÈS

JANVIER

- ▶ **Vendredi 3 janvier à 19h**
* **Vœux du maire**



Entrée libre
COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

- ▶ **Dimanche 5 janvier à 15h**
* **Concert de l'Épiphanie**
et gâteaux des rois



COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

- ▶ **Samedi 25 janvier de 8h à 16h**
* **Vide greniers du Lions club**
COMPLEXE MAURICE SAUSSINE



FEVRIER

- ▶ **Dimanche 2 février à 12h**
* **Repas des aînés**



COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

- ▶ **Vendredi 7 février à partir de 20h**
* **Festival de chorales**



COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE

- ▶ **Dimanche 23 février à 12h**
* **Repas aligot**
des anciens combattants



COMPLEXE SPORTIF M. SAUSSINE



point S
Pneu - Huile - Lubrifiant

PIEU GEOMETRIE VORAGE FREINAGE
ANTIRISSSEUR REVISION ECHAPPEMENT CUIRISATION

POINT S ROUYEVRAN
1482, ancienne route de Nîmes - 30550 SAINT HILAIRE DE BRETHMAS
Tél. 04.66.61.33.30

MARRON.BTP
Travaux Public - Génie civil

Route de Vallon
30430 BARJAC
Tel : 04 66 24 50 22
marronbtp@marronbtp.fr

Créateur de plateaux
Fleur-vin-chocolat

Le plus grand choix
de vins de stars

Le premier distributeur
24/24 7/7 dans le Gard

Fleur't
avec le dit Vin

04 66 55 99 37